

Résumé du programme d'EMC 2024

classes de CP à CM2

Bulletin officiel n° 25 du 24 juin 2024

Programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP

Entrée en vigueur :

Rentrée sept 2024 : CP-CM1.

Rentrée sept 2025 : CE1-CM2.

Rentrée sept 2026 : CE2.

Préambule

Le programme d'EMC forme les élèves à l'exercice et à une **conscience claire de leur citoyenneté**. Il les aide à élaborer une **idée du bien public** qui transcende les intérêts particuliers. Il structure **leur parcours citoyen** et l'enrichit en assurant la progressivité de leur **apprentissage civique**. Ce programme d'EMC couvre l'ensemble des dimensions éthiques et politiques de la citoyenneté, des rapports interpersonnels des enfants et adolescents dans et hors la classe, jusqu'à leur engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont locaux, nationaux et mondiaux, en passant par la part qu'ils peuvent prendre dans le cadre de la démocratie scolaire. Le programme assure **une connaissance du cadre institutionnel de la République française et de l'Union européenne**. Il participe à l'**EMI** et l'**EDD**. Il met en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en développant la capacité d'empathie des élèves. Il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de résoudre les problèmes collectifs de leur temps. Il est conçu progressivement et présente, **pour chaque année, les notions et les contenus que les élèves doivent acquérir**. Il propose des démarches et situations d'apprentissage en indiquant des ressources, dispositifs auxquels il peut s'articuler. Il a vocation à s'inscrire dans des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales, le monde associatif et des projets pédagogiques. Son ambition est d'ouvrir l'EMC sur le monde extérieur, en l'inscrivant dans une logique de territoire (école ou commune, Nation, Europe, monde, planète Terre), et les enjeux du numérique.

Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation dispose depuis 2005 « *qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* ». **Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain** garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen, contribuent à l'égalité de toutes et tous, promeuvent les liens de civilité structurant une société démocratique et permettent le débat d'idées. Les transmettre et les faire partager sont au cœur de l'intégration républicaine. Ces valeurs et principes relient la France à la société des autres nations démocratiques, à l'échelle européenne et mondiale. **Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité**. S'en déduisent l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de toutes les discriminations et la solidarité. L'EMC porte sur ces valeurs et ces principes, bien commun des citoyennes et citoyens dans la vie démocratique de la République.

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'EMC transmet les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements et la vie de l'école, dont les actions peuvent être menées en partenariat avec les collectivités locales, d'autres ministères, des organismes publics ou des associations. Il se nourrit des « **éducations** » **transversales des programmes auxquelles il contribue** : **éducation aux médias et à l'information, développement durable**, à la défense, au droit, aux compétences économiques, budgétaires et financières, à la vie affective, relationnelle, et sexuelle, aux arts et à la culture. L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'horaire dévolu à l'EMC. Le **parcours citoyen** suppose

l'explicitation des enjeux de citoyenneté présents dans tous les enseignements et dans la vie de l'école. Il vise l'**investissement des élèves** dans les structures de la vie scolaire, de la vie économique et sociale, de la politique et de la démocratie : réalisation de projets, commémorations, engagement au sein d'institutions et d'associations ou pour la Nation (service civique, service national universel). **L'EMC donne du sens à l'éducation à la citoyenneté**, dont il est une pièce essentielle. Il constitue un foyer d'initiatives où sont explicitées, déployées les multiples dimensions d'une citoyenneté active, républicaine et démocratique.

La citoyenneté républicaine

La République française est une démocratie. Elle s'inscrit dans une histoire nationale et dans la communauté des nations démocratiques. Elle se fonde sur le **patrimoine de la Nation française** et permet **l'actualisation de ses valeurs et de ses principes pour répondre aux évolutions de la société**. La citoyenneté repose sur **l'autonomie du citoyen** et sur son appartenance à une communauté politique qui est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne **l'importance de la loi et du droit** tout en promouvant une **éthique et une culture du débat** et de la **pluralité des opinions**. A l'école, le développement d'une citoyenneté républicaine irrigue l'ensemble des enseignements. Elle inspire les actions qui mettent les élèves au contact de la société, en particulier celles qui concernent l'**EDD** et la prise de conscience écologique, qui suscitent un engagement individuel et collectif essentiel au respect et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Construire une culture de la démocratie

Pour construire une culture de la démocratie, l'**EMC vise à développer les compétences civiques et citoyennes**. La construction de ces compétences se fait à travers **4 grandes dimensions** qui sont issues du cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie élaboré par le **Conseil de l'Europe** :

- **Les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir :**
 - liberté, égalité, fraternité et laïcité
 - solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
 - respect de la dignité humaine
 - État de droit
- **Les domaines de connaissances permettant aux élèves d'exercer leur compréhension critique :**
 - citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - règle et droit
 - défense, sécurité et résilience nationale
 - développement durable et transition écologique
 - information et médias
- **Les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique :**
 - respect d'autrui et acceptation des différences
 - respect de soi, maîtrise de soi
 - prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement
 - esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
 - engagement et sens des responsabilités
 - équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes
- **Les aptitudes que cet enseignement cherche à développer :**
 - écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
 - capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
 - apprentissage autonome
 - implication dans un projet collectif et coopération
 - participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

Ces quatre dimensions fixent un cadre au travail des élèves en EMC. Elles nourrissent la réflexion didactique et pédagogique du PE, des professeurs en visant l'acquisition progressive des compétences civiques et citoyennes. **L'EMC étant au cœur du parcours citoyen, les 4 dimensions fournissent un cadre aux actions pour l'éducation à la citoyenneté.** La culture de la démocratie participe aux compétences psychosociales, pour prévenir les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves.

Progressivité

Les objectifs et contenus de l'EMC sont annuels afin de garantir la progressivité. En tenant compte de leur âge, les contenus d'enseignement sont investis de manières diverses :

- en s'inscrivant dans une perspective **d'approfondissement et une logique spirale** pour une meilleure compréhension des piliers éthiques et politiques de notre République démocratique.
- en accordant une place accrue aux **questions vives** de la société contemporaine, discutées en ouvrant l'éventail des opinions et en s'appuyant sur le **débat réglé**, quand les élèves approchent de la majorité ;
- en opérant progressivement un élargissement de l'horizon intellectuel et citoyen de l'élève, qu'il concerne ses relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants.

La progressivité de l'EMC permet de dérouler de manière continue les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur une seule année du programme.

Méthodes

L'EMC se déploie à partir de **situations réelles** (issues de l'expérience des élèves), **d'analyses savantes** (ressources scientifiques, historiques ou politiques) ou de **descriptions imaginaires** (littérature ou arts). Il contribue au développement des **compétences orales** à travers la pratique de l'**argumentation**. Le **débat réglé**, la **discussion argumentée** ou le **dilemme moral** à partir du cycle 4, permettent aux élèves de comprendre et de mettre en perspective les **valeurs et les principes** de notre société démocratique. Discussion ou débat privilégié, non pas l'expression polémique d'opinions, mais la **mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux**. L'EMC s'appuie sur des **documents de référence** (juridiques, historiques, patrimoniaux, littéraires, etc.). C'est un lieu de partage d'expériences d'élèves eux-mêmes (expériences d'engagement), ou d'adultes sollicités. Le professeur suscite **l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit**, et permet aux élèves d'exercer leur **esprit critique** et de développer les compétences visées. L'EMC favorise **la coopération, les échanges et la confrontation des idées**. Il peut reposer sur des projets individuels et collectifs pouvant dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de la classe et impliquer l'établissement, voire des partenaires institutionnels ou associatifs. Dans une perspective interdisciplinaire, l'EMC oriente l'attention des élèves vers des **problématiques contemporaines particulièrement vives liées à l'EMI et l'EDD**. L'EMC ne se substitue pas à ces deux « éducations », mais fait naître des **projets interdisciplinaires** et y participe de plein droit, grâce à la coopération des professeurs dans le second degré. De fait, **une approche plurielle de l'EMI et de l'EDD se décline tout au long du programme d'EMC selon le tableau suivant :**

	EMI	EDD
CP		Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives .
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle.	Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives .
CE2	Initiation des élèves à la construction de l'information pour leur faire comprendre qu'elle relève de l'intérêt général.	Mise en relation des écogestes et de l'intérêt général. Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on présente le rôle du maire.
CM1	Civisme numérique. Recherches en ligne, production et diffusion d'information. Cyberviolences et harcèlement en ligne. Sobriété numérique.	Lien entre civisme et conscience écologique. Sobriété numérique.
CM2	Liberté d'expression en ligne, liberté de l'information (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE).	Devoir civique dans ses aspects environnementaux. Charte de l'environnement, première approche.

Le programme d'EMC développe des **compétences psychosociales** cognitives, émotionnelles, sociales. À travers les notions abordées et les démarches pédagogiques, il répond à l'objectif principal des compétences

psychosociales : **améliorer les relations à soi et aux autres**. Il s'articule avec les 3 dimensions de l'**éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle** : **se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable**. L'articulation de ces enseignements et éducations développent des compétences favorisant un **climat scolaire apaisé** et prévenant toutes formes de violence et discrimination, en lien avec les **séances d'empathie**. Ces compétences sont indispensables à la formation de futurs citoyens éclairés, acteurs de leur vie et capables de contribuer positivement à la société. Le tableau suivant identifie pour chaque niveau les notions du programme d'EMC qui permettent d'établir des liens explicites avec les notions et compétences travaillées dans le cadre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et du développement de l'empathie.

	Éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire)	Développement de l'empathie et des comportements altruistes et prosociaux
CP	Connaissance et maîtrise de soi. Règles d'hygiène et exigence d'intimité : avoir conscience de son intégrité ; connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.	Connaissance et maîtrise de soi : comprendre ses émotions et ses sentiments.
CE1	Altérité et sociabilité. Règles collectives et prise d'initiative (lien possible avec la promotion de relations égalitaires et la compréhension des enjeux d'une relation humaine).	Développer sa capacité d'empathie. Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement.
CE2	L'engagement pour le bien commun (lien possible avec la compréhension de ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer).	Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif.
CM1	L'égalité dans la dignité (lien possible avec la promotion des relations égalitaires et positives telle que l'égalité filles-garçons).	Comprendre ce qu'implique et permet l'empathie. Cyberviolences et harcèlement en ligne.
CM2	Respecter les droits de tous (lien possible avec la connaissance de ses droits et l'importance de se protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux).	La lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes.

CP : Se reconnaître comme individu et élève

Attendus et objectifs :

Tout au long du cycle 1, l'école a garanti la sécurité affective et développé la confiance en eux des enfants pour qu'ils prennent plaisir à apprendre, progresser et vivre ensemble. Au cycle 2, et particulièrement au CP, l'école renforce une première acquisition du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Au CP, l'EMC aborde une première approche des notions de liberté et d'égalité. Chaque enfant apprend à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

Connaissance et maîtrise de soi

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations. - Trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés. - Consolider sa confiance en soi. - Acquérir une estime de soi. 	<p>À partir de la lecture d'ouvrages de littérature jeunesse, travailler sur l'origine et les manifestations des différentes émotions de base (joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise) pour permettre à l'élève d'apprendre à les identifier, à les distinguer les unes des autres et à les exprimer avec un vocabulaire adapté. Il accède ainsi à une meilleure compréhension de lui-même et de sa relation avec les autres.</p> <p>Développer une aptitude à l'empathie qui permet la bienveillance dans la relation humaine, l'harmonie avec autrui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à travers le visionnage de courtes vidéos ou la mise en scène de saynètes, les élèves apprennent à déchiffrer les signaux non verbaux : le son de la voix, l'expression du visage afin d'adopter la meilleure réaction pour entrer en contact avec les autres de manière appropriée ; - lors de discussions réglées autour d'un album de littérature jeunesse, les élèves apprennent à écouter et à poser des questions, à distinguer ce qu'un autre dit ou fait de leurs propres réactions et jugements.

Les règles collectives et l'autonomie

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits et devoirs de l'élève Égalité Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité). 	<p>Présenter explicitement les règles de l'école conduit les élèves à s'interroger sur leurs droits et devoirs dans cet espace partagé. L'élève comprend et adopte un comportement responsable et approprié aux situations vécues dans les différents temps et espaces de l'école. Cette prise de conscience s'opère à travers la construction des règles de vie de la classe. En s'appuyant sur quelques droits fondamentaux de l'élève (droit à la sécurité physique, droit d'apprendre, etc.), il prend conscience que ses droits impliquent des devoirs.</p> <p>À partir d'exemples concrets choisis dans le quotidien de l'élève, dans l'école ou ses abords, le faire réfléchir sur le sens de la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer ses choix. Expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine comme pour ceux qui en subissent les préjudices. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) permet à l'élève de réfléchir aux différents degrés d'un manquement entraînant une sanction.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle. - Développer son autonomie. - Prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper. - Identifier les risques et les dangers de son 	<p>Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant : l'autorité des adultes, dont chacun exerce un rôle déterminé, lui permet d'adopter une conduite appropriée et de les solliciter selon ses besoins.</p> <p>Présenter la règle non pas seulement comme une contrainte mais aussi comme une protection qui procure à l'élève le sentiment de sécurité dont il a besoin pour apprendre et s'épanouir en collectivité tout en offrant la possibilité de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie.</p> <p>Faire saisir aux élèves le sens et l'utilité des règles en collectivité. Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte.</p> <p>Attestation de première éducation à la route (APER).</p>

	environnement immédiat et adopter un comportement adapté.	
	- Respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs.	Le respect des biens et des équipements de la collectivité permet à l'élève d'en disposer et d'être dans un environnement sécurisé. Élargir cette perspective : ce qui est vrai pour lui l'est aussi pour les autres. L'initier à la distinction entre propriété personnelle et collective. [EDD] L'aider à comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs. Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie.
Droits de l'enfant	- Savoir que les enfants ont des droits (CIDE, 1989).	Aborder les droits de l'enfant par des extraits choisis de la Convention internationale des droits de l'enfant donne à l'élève la possibilité de comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant, sans distinction, a des droits.

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Identité Dignité	- Avoir conscience de son intégrité. - Connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle. - Connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.	À partir de situations réelles ou fictives, développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité (CIDE, art. 16) en abordant : - la notion d'intimité et de droit à la vie privée ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - l'égalité entre les filles et les garçons (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Être élève à l'école de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	- Identifier le drapeau français ; - Reconnaître <i>La Marseillaise</i> .	À partir des symboles républicains dans la salle de classe (L. 111-1-2 du Code de l'éducation), faire reconnaître aux élèves le drapeau tricolore français et l'hymne national, la <i>Marseillaise</i> . En les associant à des événements au cours desquels ces deux symboles représentent la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, faire comprendre aux élèves qu'ils sont des symboles de la République française pour poser les premiers jalons d'une culture civique commune et susciter un sentiment d'appartenance à la Nation française et à la République.

CE1 : Respecter les autres

Attendus et objectifs :

L'EMC au CE1 : les élèves se tournent davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égale dignité de tous et de respect de chacun. Les élèves acceptent l'altérité et apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

Altérité et sociabilité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité Solidarité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui. - Développer sa capacité d'empathie. - S'entraider et partager avec les autres. - Reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence. - Faire comprendre que la solidarité et l'entraide, en lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité entre les personnes. 	<p>En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres.</p> <p>Initier les élèves à l'empathie : écouter l'autre et se rendre disponible à l'autre. Développer un regard positif sur les différences.</p> <p>Apprendre à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare. Prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi.</p> <p>[EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples issus du quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre.</p> <p>Développer le respect de l'autre et de sa dignité en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion d'intimité et de respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, ENT) - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sexistes (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Les règles collectives et prise d'initiative

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Responsabilité Civilité	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité. - Identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve. - Prendre des initiatives (faire des choix, les justifier). 	<p>Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire.</p> <p>Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers autrui et envers leur environnement [EDD].</p> <p>Développer la responsabilité des élèves et reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs à l'origine d'un dommage pour eux-mêmes ou pour les autres, même dans un environnement familial.</p> <p>Développer leur autonomie en les rendant capables de donner l'alerte (savoir où trouver les numéros d'urgence, savoir passer un message d'alerte). S'appuyer sur l'attestation premiers secours (APS) et l'attestation de première éducation à la route (APER).</p>

Principes et symboles de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les symboles républicains. - Apprendre à chanter le 1^{er} couplet et le refrain de <i>La Marseillaise</i>. - Comprendre la devise « <i>Liberté, Égalité, Fraternité</i> ». 	<p>Repérer la présence de symboles de la République dans l'environnement de l'école, initier à leur histoire et identifier leur lien avec les valeurs et principes de la République.</p> <p>Connaître les lieux de mémoire locaux de la commune de l'école afin d'amorcer la construction d'une mémoire nationale.</p> <p>Participer à des cérémonies ou événements mémoriels.</p>
Laïcité	<ul style="list-style-type: none"> - Aborder le principe de la liberté de conscience. - Savoir que le français est la langue de la République. 	<p>La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la Charte de la laïcité (notamment les art. 6 et 8).</p> <p>À partir de documents administratifs officiels (loi, pièce d'identité, acte de naissance, etc.), montrer l'usage et la place du français.</p>

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

Attendus et objectifs

À la fin du CE1, les élèves ont compris et acquis les principes du respect de soi et des autres. Au CE2, ils développent le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. La notion de fraternité est reprise dans le contexte de l'engagement des élèves dans cette communauté et d'une réflexion plus approfondie sur l'idée d'intérêt général.

L'engagement pour le bien commun

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Bien commun Responsabilité	- Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif.	Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des conseils d'élèves qui permettent l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat collectif démocratique et à l'autonomisation de l'élève. Développer chez l'élève le sens de la responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement [EDD]. La sensibilisation au bien commun passe notamment par l'initiation au développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. La prise de conscience de l'intérêt général se construit dans la participation à ce qui est utile et nécessaire au collectif dans lequel on vit. Les élèves mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples (éco-gestes). Reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour soi ou pour les autres dans l'environnement extérieur à l'école ou à la maison (risques sanitaires, écologie). Ces démarches peuvent s'appuyer sur l'APS et le permis piéton (APER).
Service public	- Savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun.	Présenter une institution ou une association servant l'intérêt général (pompiers, police, métiers de la santé...). Montrer que la fonction de l'école est d'être, elle aussi, au service de l'intérêt général.
Intérêt général et intérêt particulier	- Aborder des enjeux d'intérêt collectif : l'éducation pour tous, l'environnement, la sécurité, l'information.	Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur l'article 4 de la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Organiser par ex. au sein de l'école une collecte de denrées de première nécessité ou de matériel scolaire au profit d'une épicerie solidaire de proximité ou d'une association humanitaire. [EMI] Pour montrer que l'information relève de l'intérêt général, des activités de photolangage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement. Permettre aux élèves d'acquérir les principes de la vie en société et se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), s'approprier les règles collectives (droits et devoirs) pour apprendre ensemble. Participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à la classe.

La République et son fonctionnement

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir qu'en France le chef de l'État est le président de la République et qu'il est élu. - Savoir que le maire est un élu local, et le représentant de l'État dans la commune ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement). - Approfondir la compréhension de la devise « <i>Liberté, Égalité, Fraternité</i> ». 	<ul style="list-style-type: none"> À partir d'une élection (délégué de classe par exemple), comprendre les règles et le fonctionnement de l'élection présidentielle. Faire une enquête sur les compétences des élus de la commune ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal. [EDD] Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement ; y participer. À partir d'un questionnement des élèves, mettre en évidence les liens entre les différents éléments de la devise de la République : la liberté sans l'égalité fait régner la loi du plus fort ; l'égalité sans la liberté empêche les différences de s'exprimer ; la liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est une société où chacun ne pense qu'à soi.

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs :

Les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent les premières connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages convergent vers certains aspects du civisme dans les différents temps et espaces de socialisation, dont les espaces numériques. Ils s'ouvrent ainsi à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Civisme	- Définir le civisme : action d'un individu en fonction du bien public dans le respect des règles.	Sensibiliser les élèves à l'engagement individuel et collectif en s'appuyant sur des ex. concrets. [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).
Sobriété numérique	- Aborder des exemples de comportement civique dans la classe, l'école, dans la vie quotidienne, en ligne, et en faveur de l'environnement.	Reconnaitre des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité (APS, APER). [EMI] Développer un civisme numérique en s'appuyant sur la charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques. Particulièrement : - travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (ENT, blog de classe, d'école, etc.) ; - penser cet apprentissage comme un travail en ligne de ce qu'on leur demande de faire hors ligne ; - renforcer les compétences des élèves en matière de recherche info-documentaire en ligne : lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, notion de « source », notion d'information ; - produire et diffuser de l'information en classe (initier à la pratique médiatique) ; - envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par ex. la consommation énergétique des serveurs, applications...) et l'importance d'une sobriété numérique ; - aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. Cette démarche contribue au développement des compétences numériques (CRCN).
Incivilités	- Connaître et appliquer les règles de civilité ; les identifier, comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun.	Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres. Montrer en s'appuyant sur des exemples pourquoi les incivilités nuisent à la collectivité.
Démocratie	- Apprendre la signification du terme « <i>démocratie</i> » et le fonctionnement du suffrage direct.	Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyenneté, de vote et de participation aux décisions. Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) : articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et les notions de souveraineté populaire, de volonté générale, d'égalité devant la loi et de séparation des pouvoirs.

L'égalité dans la dignité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Égalité, dignité, discriminations Tolérance	- Comprendre la notion d'égalité en droit. - Comprendre ce qu'implique le principe de dignité de la personne humaine.	À partir de situations réelles ou fictives, identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée et des situations de discrimination ou d'atteintes à autrui. Lors du travail de groupe, développer chez l'élève le respect de son intégrité personnelle et de celle des autres, dans leur diversité (croyances, convictions, etc.). Mettre en place des situations permettant à chacun d'assumer ses choix et de respecter ceux des autres. [EMI] Aborder les cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN. Ces démarches peuvent s'appuyer sur le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et le dispositif Phare.

Comment faire société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité et empathie	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion de fraternité, valeur et principe de la République. - Comprendre ce qu'implique et permet l'empathie. 	<p>À l'occasion d'un débat réglé, amener l'élève à exprimer ses opinions personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude).</p> <p>Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme.</p> <p>À partir de tensions entre élèves, réelles ou fictives, les faire réfléchir à ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (tolérance envers autrui, ses idées en dehors de la camaraderie).</p> <p>Dans le cadre du développement des compétences psychosociales, développer l'empathie pour lutter contre les discriminations, la violence physique/verbale, le harcèlement, les cyberviolences.</p>

CM2 : Vivre en République

Attendus et objectifs :

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils comprennent les fondements de la vie en république. Ils découvrent le fonctionnement des institutions par des cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine et l'égalité des droits.

Citoyenneté et nationalité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Citoyenneté Droits civils et politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité, et tout individu bénéficie de droits civils. - Connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : ils participent à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration de la loi). 	<p>À partir de l'article 7 de la CIDE, faire comprendre que tout enfant possède, dès sa naissance, des droits, dont celui d'acquérir une nationalité. Par des ex. illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout individu bénéficie de droits comme celui à l'éducation, d'être soigné, etc.</p> <p>L'élève doit être en mesure à partir de la lecture d'articles choisis de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC), de citer quelques droits individuels et collectifs comme le droit à la liberté d'expression (art. 11), d'opinion (art. 10), à la sûreté (art. 2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permettent de participer aux décisions de la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne.</p> <p>L'expérience des conseillers municipaux juniors permet d'expliquer le rôle politique du citoyen qui, par le vote, participe à la vie de sa cité. Une rencontre avec des élus locaux (maire, conseillers municipaux) peut être l'occasion d'appréhender l'engagement de citoyennes/citoyens actifs qui se sont portés candidats à une élection municipale, et de comprendre les modalités d'exercice de leur mandat local.</p> <p>La participation au concours <i>Le Parlement des enfants</i> favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux élèves de découvrir le rôle du législateur.</p>
Devoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national : respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (DDHC, art. 3 et 13). - Comprendre que le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public. 	<p>L'étude de plusieurs articles de la DDHC permet de caractériser différents devoirs du citoyen, comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par le paiement de l'impôt (art. 13).</p> <p>En expliquant que les électeurs/électrices sont à l'origine des lois en vigueur par l'intermédiaire de leurs représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'art. 3 de la DDHC et l'art. 3 de la Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève comprend que les citoyennes et citoyens participent de l'élaboration des lois en même temps qu'ils doivent les respecter.</p> <p>La description d'une carte électorale fait réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « <i>Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique</i> » et fait comprendre que par leur vote, les citoyennes et citoyens assurent le bon fonctionnement de la démocratie.</p> <p>[EDD] Des ex. de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage...) sont mis en lien avec l'éco-citoyenneté et présentés comme un autre ex. de devoir civique, la défense de l'environnement.</p>
Symboles républicains	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumiers comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération de 1790) ; comprendre la nécessité de respecter ces symboles. - Savoir que la République française est membre de l'Union européenne. 	<p>La République est héritière d'une histoire, elle se rend visible par des symboles fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage d'ancien combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire). Participer à la commémoration du 11 novembre.</p> <p>Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen.</p>

Libertés et droits fondamentaux

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
------------------	-------------------------	---

Liberté Droits fondamentaux	- Faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000). - Mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la protection de la santé, à la gratuité de l'enseignement public, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement).	Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'à la Constitution de 1958) et au sein de l'Union européenne (Charte des droits fondamentaux). Découvrir les libertés fondamentales individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté d'association) ; expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 4 DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée à l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie, encadrant cette liberté. Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements.) [EDD] Expliquer comment la référence aux droits de l'homme permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux (ex. de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979). Présenter la Charte de l'environnement.
	- Montrer que les droits fondamentaux s'exercent dans le cadre de la loi (ex. de la liberté d'expression).	Un travail sur la liberté d'expression, abordée dans le cadre des médias d'information, peut être mené lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
	- Approfondir avec les droits dits « <i>de troisième génération</i> », qui résultent du droit de chacun de « <i>vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé</i> » (art. 1er de la Charte de l'environnement).	En lien avec les articles 13 et 17 (CIDE), lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (qui ne sont pas un espace de non-droit) et la liberté d'expression. Aborder la notion de pseudonymes et d'anonymat. [EMI] Aborder la question de la liberté d'expression par l'ex. de la liberté de la presse à travers le monde. Faire comprendre que l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « <i>désinformation</i> » (et ses conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par ex. les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information).

Respecter les droits de tous

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Discriminations Stéréotypes	- Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes. - Faire reconnaître les atteintes aux personnes : racisme, antisémitisme, sexismes, xénophobie, homophobie, harcèlement ; savoir que l'expression des discriminations est sanctionnée par la loi.	[EMI] Conduire une réflexion sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi. Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement et l'importance de les signaler. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare.

A l'école laïque

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Laïcité (vue en CE1)	- Le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience. - Nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, mais nul n'a non plus le droit d'imposer ses croyances ou ses convictions aux autres.	Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi. À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la Charte de la laïcité, les élèves expliquent pourquoi l'école est laïque et discernent les comportements remettant en cause la laïcité (art. 13 du préambule de la Constitution de 1946, loi du 15 mars 2004). Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour montrer l'ancrage historique de la laïcité et la place particulière de l'école dans la conquête de ce principe. Une approche de la loi de 1905 permet de comprendre la laïcité comme principe d'organisation de notre société. Ces démarches peuvent être mises en œuvre à l'occasion de la Journée de la laïcité du 9 décembre.